


LES ENTREPRISES V.G. INC.

154 rue Hector
 Rosemère (Québec) J7A 4P6
 Téléphone : [REDACTED]
 Télécopieur : [REDACTED]
 Courriel : vg@[REDACTED]

« SANS PRÉJUDICE »

Le 24 mars 2015

PAR COURRIEL :

Sonia.lebel@[REDACTED]

Me Sonia Lebel, procureure-chef
 Commission d'enquête sur l'octroi
 et la gestion des contrats publics
 dans l'industrie de la construction
 600, rue Fullum, sous-sol, secteur 0570
 Montréal (Québec) H2K 3L6

OBJET : Préavis du 2 février 2015 à François Virgilio, président. D'avoir participé à un système de partage des contrats publics de construction à la Ville de Laval, notamment de : avoir discuté à des fins de collusion avec d'autres entrepreneurs, notamment avec Gilles Théberge.

Me Lebel,

À l'époque, les Entreprises V.G. inc. achetait presque tous les documents pour les appels d'offre de Ville de Laval et ce, afin de réussir à dénicher un contrat que les grosses entreprises ne se seraient pas intéressées. Par la suite un tri était fait en fonction des soumissions qui nous intéressaient. C'était notre seule chance de pouvoir obtenir un contrat puisque nous sommes une très petite entreprise.

Je tiens à établir clairement que je n'ai jamais eu de discussion à des fins de collusions avec M. Théberge et que c'est plutôt M. Gilles Théberge qui, occasionnellement, me demandait si je soumissionnais certains projets étant donné que j'avais acheté les documents de soumissions. Je lui répondais non dans la mesure où les soumissions ne m'intéressait (aient) pas pour diverses raisons. Je comprenais aussi, suite à son appel, que si eux s'intéressaient à certaines soumissions, dans ces circonstances, jamais je ne l'aurais obtenue. Aujourd'hui, je comprends que c'était une façon pour eux de s'assurer que nous ne serions pas dans leurs jambes.

Je n'ai jamais à ma souvenance demandé à M. Gilles Théberge quelques soumissions que ce soit pour les Entreprises V.G. inc. et encore moins fait de collusion.

Je considère que ni moi ni notre entreprise (mon associé et moi) ne méritons quelques conclusions défavorables par de la Commission et je tiens à témoigner devant vous et rétablir les faits puisque notre nom a été mentionné.

Dans l'attente de recevoir des nouvelles de votre part, soyez assurée Me Lebel, de notre collaboration.

Bien à vous.

François Virgilio, président